

faisante à mon très honorable ami. En son nom, je demanderai ces renseignements, et les ferai parvenir à mon très honorable ami malgré la prorogation, de sorte qu'il aura les documents dont il a besoin.

SUSPENSION DE LA SEANCE

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Je ne vois rien qui puisse retenir l'attention de la Chambre pour l'instant. Je comprends qu'il doit venir bientôt un rapport du Sénat au sujet d'une législation sur les pensions, et je crois qu'il serait à propos de suspendre la séance de la Chambre pour dix à quinze minutes en attendant que ce rapport arrive.

M. L'ORATEUR: La séance est suspendue pour un quart d'heure.

M. GOULD: Me sera-t-il permis de poser une brève question? Le premier ministre peut-il nous dire quelle est la date probable de la prochaine convocation du Parlement?

Le très hon. M. MEIGHEN: Monsieur l'Orateur. . .

Le très hon. MACKENZIE KING: La séance est suspendue.

Le très hon. M. MEIGHEN: Il s'agit d'une suggestion seulement. Vers 6.30 heures ce matin, j'ai posé au ministre du Rétablissement civil des soldats la question suivante: le Gouvernement n'a-t-il pas pris à la Chambre des Communes une attitude différente de celle qu'il a prise au Sénat touchant le bill des pensions. Je prie le ministre de lire les paroles prononcées dans l'autre Chambre par un membre du Sénat qui y représente le Gouvernement et y dirige ses partisans. Elles justifient complètement ce que j'ai dit hier. Il semble étrange que le Gouvernement prenne une certaine attitude dans cette Chambre et une autre tout à fait différente au Sénat.

L'hon. M. BELAND: Je lirai les Débats de l'autre Chambre en temps opportun. Je m'inquiète assez peu de ce qu'un seul membre du Sénat peut dire ou faire.

Le très hon. M. MEIGHEN: Je parle d'un membre du Gouvernement.

L'hon. M. BELAND: Je m'intéresse peu aux paroles d'un seul membre du Sénat; je m'occupe des actes du Sénat même.

Le très hon. M. MEIGHEN: Comment peut-il en être autrement si le leader du gouvernement demande virtuellement aux sénateurs d'en agir ainsi?

L'hon. M. BELAND: Le leader du Gouvernement au Sénat peut être réduit à l'impuissance sur n'importe quelle question.

Le très hon. M. MEIGHEN: La difficulté, c'est qu'il l'a emporté; on l'a suivi.

L'hon. M. BELAND: Si j'ai bien compris, l'excuse invoquée par le Sénat pour avoir sensiblement modifié le bill adopté par la Chambre des communes, c'est que les membres de la Chambre haute n'étaient pas au fait qu'un rapport officiel avait été déposé ici et qu'un comité spécial de la Chambre des communes s'était soigneusement renseigné sur la question. Nous verrons bien toutefois quelle sera la réponse du Sénat au message que nous lui avons fait parvenir de bonne heure ce matin et nous pourrions décider après cela de l'attitude que nous devons adopter.

FRAIS DE VOYAGE DES MINISTRES DE LA COURONNE

Le très hon. MACKENZIE KING (premier ministre): Au cours de l'examen du budget, ce matin, nous sommes arrivés à un crédit ayant trait au prix du passage de mon très honorable ami (M. Meighen) de Liverpool à New-York, et j'ai laissé entendre que l'on avait réclamé le paiement de ce compte au Gouvernement, comme il concernait des frais qui n'avaient pas été acquittés. Il n'y a pas eu négligence de la part ni de mon honorable ami ni de son secrétaire; c'est la faute des circonstances, car il avait assumé, c'est évident, que ces frais avaient été payés par d'autres. Cependant, le compte en question nous a été présenté pour paiement. J'ai dit que nous avions une lettre de mon très honorable ami admettant ce fait. Il a exprimé des doutes et il m'a prié de lui faire voir cette lettre.

Le très hon. M. MEIGHEN: Mon très honorable ami aurait-il l'obligeance de lire la lettre en question? Je n'y vois pas d'objection.

Le très hon. MACKENZIE KING: Voici:

Ottawa, 6 juillet 1923.

Sir JOSEPH POPE,
Sous-secrétaire d'Etat.
Ottawa.

Mon cher sir Joseph,
J'ai reçu votre lettre du 30 mai concernant mes frais de passage pour moi-même et mon secrétaire de Liverpool à New-York, au mois de juillet 1918.

J'ai toujours compris que les passages avaient été retenus par la commission de l'amirauté et il était à présumer qu'elle se chargeait de ces frais.

M. Garland, qui était mon secrétaire à cette époque et qui était chargé de voir à ces détails, m'a assuré qu'il n'a pas acquitté ces frais dans le temps et il va sans dire que cette somme n'a pas été comprise dans mon compte de dépenses.

Votre tout dévoué,

(Signé) ARTHUR MEIGHEN.

Voilà qui confirme ce que j'ai dit.

Le très hon. M. MEIGHEN: Je crois que la lettre a été préparée par le même secrétaire et je l'ai signée. Il ne me restait aucun souve-